

MAIRIE DE LE BIOT

18 Route de l'Eglise
74430 LE BIOT

LA MAIRIE DE LE BIOT recrute

AGENTS RECENSEURS

Les enquêtes de recensement de la population sont effectuées pour l'INSEE par des agents recenseurs nommés par arrêté du Maire. Elles ont pour objectif de mesurer la population vivant en France, de fournir des statistiques et d'apporter des informations sur les logements.

Après deux séances de formation obligatoire, l'agent recenseur se voit confier une liste d'adresses à recenser sur la commune (650 logements environ pour deux agents recenseurs, le secteur étant divisé en deux) dans la période légale du 15 janvier au 14 février 2026.

Il collecte ensuite les informations pour les logements qui lui sont confiés en accompagnant les habitants si besoin à compléter les questionnaires papier, tout en les incitant à répondre via Internet.

Période : du 15 janvier 2026 au 14 février 2026 (une formation obligatoire aura lieu début janvier, dont les heures seront également rémunérées)

Missions :

- Se former aux concepts et aux règles du recensement,
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses d'habitation à recenser sur son secteur et les faire valider par son coordonnateur,
- Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par Internet,
- Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par Internet,
- Récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis et effectuer les contrôles demandés,
- Relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants n'ayant pas répondu dans les délais impartis,
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

Profil recherché :

- Autonomie, sens des responsabilités
- Compétences relationnelles
- Capacité d'organisation, neutralité et discrétion
- Capacité à se repérer
- Disponibilité, réactivité
- Aisance avec l'outil informatique

Rémunération : à la vacation, fixée par délibération.

Candidatures à envoyer à l'attention de M. le Maire :

- Par courriel à mairie.lebiot@wanadoo.fr
- Par courrier au 18 route de l'Eglise – 74430 LE BIOT

Le Biot, le 04 novembre 2025

Le Maire
Henri- Victor TOURNIER

